

Manifestons ensemble pour célébrer les victoires des luttés ouvrières passées et à venir.



Une journée collective pour fêter les deux ans de la CNT-Solidarité Ouvrière à Lyon. Deux années de luttés syndicales et de victoires ! Défendre nos droits, en gagner de nouveaux ! Les adhérents de la CNT-SO vous invitent à les rencontrer lors de la journée du 1^{er} Mai . L'occasion pour eux de vous présenter leurs luttés dans les entreprises, mais aussi un projet syndical nouveau, basé sur la démocratie directe.

Un projet fondé sur la coopération plutôt que sur l'individualisme, au service de l'être humain. Un syndicalisme défini comme un outil des luttés sociales mais aussi d'émancipation populaire, proposant formations et débats diversés et variés. Construisant des esprits libres et indépendants, cimentant ainsi de solides fondations **pour que se battisse un autre futur !**

Programme :

10h : Rdv place Jean Macé . Lyon 7^{ème}

12h : Retour sur deux années d'activités syndicales ! 2 ans de luttés ! 2 ans de succès !

12h30 : Repas convivial et gratuit dans un restaurant du centre ville !

13h30 : conférence « histoire du 1^{er} Mai et des luttés ouvrières ». Échanges sur le projet syndical de la CNT-SO

CNT - Solidarité Ouvrière Rhône-Alpes 8, rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne



Défendre nos droits en gagnant de nouveaux !

Le 1^{er} mai n'est pas la fête du travail, c'est une journée de lutte internationale où les travailleurs du monde entier portent les revendications du camp du travail contre le camp du capital. Nombreux sont ceux qui voudraient nous faire croire que les intérêts des travailleurs et des patrons sont les mêmes mais il n'en est rien et l'évolution de ces derniers temps ne fait que le confirmer. Tout est fait pour faciliter l'exploitation, la flexibilité, la précarité d'une majorité de la population au profit d'une minorité.

Aujourd'hui, au niveau mondial, 1% de la population détient autant que 99% et 80% de la population ne détient que 5,5% des richesses mondiales.

Manifestons ensemble pour célébrer les victoires des luttes ouvrières passées et à venir ! Nous devons retrouver le chemin de la lutte de classe, se réapproprier notre conscience et notre culture de classe. Ce 1^{er} mai est l'occasion de leur rendre hommage, hommage à leur courage, leur témérité. Nous n'oublions pas la répression qui pointe le bout de son nez à chaque grande révolte ouvrière, qu'elle soit menée par l'état ou par les partis d'extrême droite.

1^{er} Mai 1886, grève pour la journée de 8 heures.

1^{er} Mai 2015, luttons contre la loi Macron !

Après la loi transposée de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013, les coups n'en finissent pas de pleuvoir contre le monde du travail. Si l'ANI avait déjà fait beaucoup de mal, particulièrement sur le terrain des licenciements et du chantage à l'emploi, aujourd'hui, le projet de loi Macron, en examen au sénat après le passage en force du 49-3, comporte de nombreuses dispositions défavorables aux droits des salariés. La plus emblématique facilite l'ouverture dominicale et du soir des commerces avec de soi-disant contreparties négociées.

Dans la réalité, comme pour les zones touristiques déjà visées en 2009, **il faut s'attendre à des accords bidons et des travailleurs-euses corvéables dont la vie personnelle passe après les besoins du patron.**

La loi limite aussi les droits des salariés et le contrôle de l'Inspection du Travail, en cas de licenciements et de plans sociaux. Macron s'attaque surtout à la justice prud'homale et à la capacité des travailleurs à s'y défendre.

Si la loi instaure un statut pour les défenseurs syndicaux, elle en renforce le contrôle, limite leurs interventions en cas d'appel puis en donne le monopole aux syndicats institutionnels déniaient la liberté syndicale et mettant des bâtons dans les roues des syndicats vraiment indépendants. Au-delà de cette loi, la prochaine attaque annoncée porte sur la modification des « seuils sociaux » qui fixent les règles de représentation des salariés dans les entreprises. En les gelant ou les relevant, les possibilités d'action des syndicats, la protection des salariés seront entravés.

Le Medef dicte sa loi et le pouvoir politique obéit ! L'ennemi affiché c'est le code du travail avec tout ce qu'il comporte comme protection sur le temps de travail, le salaire, le licenciement... Le libéralisme a gagné la bataille idéologique, il règne presque partout dans le monde. Mais c'est sous son règne que la misère grandit.

Plus de 8 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté, et le chômage ne cesse de progresser.

C'est sous son règne que les inégalités sociales explosent. Le CAC 40 lui remonte en flèche, les milliardaires sont de plus en plus riches, l'industrie du luxe a le vent en poupe.

Pour contrer cette logique, il est temps de travailler à une nouvelle économie fondée sur la coopération, développer un nouveau modèle de production qui soit au service de l'être humain, construire une nouvelle société ayant pour base la démocratie directe.

La CNT- Solidarité Ouvrière un outil d'émancipation.

Notre syndicalisme est aussi basé sur la formation des adhérents. C'est par le savoir qu'on se libère. Nous organisons régulièrement des formations pour tous les adhérents sur l'histoire du mouvement ouvrier, le syndicalisme, le droit de grève. Les enjeux de sociétés sont aussi abordés : enjeux écologiques, enjeux psychosociaux, déconstruction des rapports de domination, communication ... Tous les élus et mandatés ont des formations plus développées et plus juridiques : formations économiques, sociales et syndicales prises sur leur temps de travail.

Petit à petit les adhérents apprennent, se forment et forment à leur tour d'autres adhérents. Des bases solides se construisent pour un autre futur !

Conditions de travail, harcèlement, licenciement : Défendez vous, contactez nous !

CNT - Solidarité Ouvrière Rhône-Alpes 8, rue Paul Lafargue 69100 Villeurbanne

Bâtiment : sub69@cnt-so.org

Hôtellerie, restauration, commerce

Nettoyage : nettoyage-rh@cnt-so.org

et services : shr69@cnt-so.org

ud69@cnt-so.org

Tel : 04 26 00 16 31

www.cnt-so.org